

Subvention de fonctionnement

Aide à la production discographique

Délibération du 13 décembre 2016

Associations

OBJECTIF DE L'INTERVENTION

L'objectif est d'accompagner la production discographique de musiciens ou de groupes de musique du département.

OBJET DE L'INTERVENTION

L'objet est d'apporter une aide à des musiciens ou groupes de musique professionnels qui souhaitent réaliser un disque compact (CD) ou un disque vinyl.

BÉNÉFICIAIRES ET CONDITIONS

Les musiciens individuels et les groupes de musique professionnels.

Chaque formation doit apporter la preuve :

- que chaque musicien est rémunéré par un cachet,
- du caractère permanent de l'effectif qui la compose,
- qu'elle a plus de 2 ans d'existence et qu'elle a effectué 10 concerts rémunérés au cours des 2 années précédentes (fournir les contrats, GUSO, cachets),
- qu'elle a un support juridique (association loi 1901, mandataire, société, ...).

MONTANTS DE L'AIDE

Il s'agit d'une **aide forfaitaire** de **1 250 €**.

La décision est de la compétence de la Commission permanente du Conseil départemental.

L'aide est accordée dans la limite des crédits réservés, chaque année, au budget départemental pour cette intervention.

MODALITÉS DE L'AIDE ET COMPOSITION DU DOSSIER

L'association ou la structure représentant le musicien ou le groupe doit avoir son siège social dans le Puy-de-Dôme.

Le disque doit être réalisé à partir d'un enregistrement professionnel. Elle exclut la fabrication des disques ne comportant que 2 titres.

Chaque artiste ou groupe de musiciens ne pourra être aidé que deux fois.

Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- une lettre de demande de subvention adressée au Président du Conseil départemental à l'adresse postale suivante :

Hôtel du Département

Service Subventions Culture Sport et Ressources Itinérantes

24 rue Saint-Esprit

63033 Clermont-Ferrand Cedex 1,

- le formulaire de demande d'aide (disponible auprès du Service Subventions Culture-Sport et Ressources Itinérantes).

CONTACT

Conseil départemental du Puy-de-Dôme
Pôle Rayonnement et Attractivité du Territoire
Direction Culture
Tel. : 0473422412
Tel.2 : 0473423553
Email :